



# Informations municipales

## L'arrivée de la neige et le déneigement !

Afin de faciliter le déneigement des rues et des stationnements municipaux, nous vous demandons de coopérer et de ne pas stationner vos véhicules dans les rues du **15 novembre au 15 avril entre 23h et 6h** sous peine d'amende.

Il serait important :

- D'éviter de placer sur les trottoirs vos ordures et vos bacs de récupérations lors des cueillettes des mardis (ordures) et jeudis (recyclage).
- D'éviter de stationner votre voiture devant un conteneur à déchets, car dans un tel cas, la collecte ne peut pas être effectuée.
- D'éviter lors du déneigement de votre entrée charretière, de laisser des amoncellements en bordure de la chaussée.

De plus, si vous avez donné votre déneigement à contrat, veuillez en aviser l'entrepreneur. Merci de votre collaboration !

## Comment avoir un Noël plus vert ?



- Favorisez l'emballage de vos cadeaux dans du papier journal ou bien dans des sacs réutilisables
- Encouragez l'achat local en offrant des cadeaux faits au Québec et au Canada

## Panier de Noël 2020

C'est avec plaisir que la Société de Saint-Vincent-de-Paul fait des dons de paniers de Noël comme chaque année! Les formulaires d'inscription pour recevoir un panier de Noël sont maintenant disponibles à leur nouveau local situé au 470 rue St-Jacques à Napierville en face de la Boutique Éco friperie. C'est le **dimanche 29 novembre** qu'ils remettront les paniers. Il faut donc que vous ayez rempli le formulaire **avant le 27 novembre**.

Mardi de 13h00 à 16h00 ou sur rendez-vous en appelant au (438) 884-9777

\*\*Réservé aux résidents de Napierville et de Saint-Cyprien-de-Napierville uniquement.

## La guignolée !

Cette année la situation nous force à changer les choses. **Aucune denrée ne sera acceptée cette année.** Cependant, nous faisons tout de même appel à votre grand cœur. C'est en effectuant une collecte d'argent que se déroulera la guignolée le **dimanche 29 novembre 2020 entre 9h00 et 16h00**. Une équipe effectuera du porte-à-porte afin d'amasser des fonds, et ce tout en respectant les consignes sanitaires émises par le gouvernement. Donc, nous comptons sur votre habituelle collaboration afin de respecter la distanciation sociale et le port du masque.

**Vous voulez faire un don avant ou après le 29 novembre ?**

Vous pouvez envoyer votre argent : au Club des Lions (au casier postal 1050), au Métro Corriveau de Napierville (don en argent) ou appeler la Société de Saint-Vincent-de-Paul au (438) 884-9777 pour prendre un rendez-vous.

## Concours de décorations et de dessins

### C'est l'heure de décorer vos maisons !

Nous vous encourageons à décorer vos maisons avec vos plus belles lumières.

Vous n'avez qu'à nous envoyer une photo de l'extérieur de votre maison décorée et vous courez la chance d'être l'un des 10 gagnants d'une carte cadeau de 50\$ chez un commerçant de votre choix se situant à Napierville. Les gagnants seront tirés le 14 décembre.

Vous avez **jusqu'au 11 décembre** pour nous faire parvenir une photo de votre décor extérieur à l'adresse suivante :

[banselin@napierville.ca](mailto:banselin@napierville.ca)

### À vos crayons les amis !

Nous invitons aussi tout nos petits citoyens à nous dessiner un de leur plus beau dessin de Noël et nous faire parvenir une photo de celui-ci, car il y aura aussi 10 dessins tirés au hasard et de magnifiques prix à gagner. Les gagnants seront tirés le 14 décembre.

Vous avez **jusqu'au 11 décembre** pour nous faire parvenir une photo du dessin de votre enfant à l'adresse suivante :

[banselin@napierville.ca](mailto:banselin@napierville.ca)

## Horaire des ordures et du recyclage pour l'année 2021

Janvier 2021						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

  

Avril 2021						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

  

Juillet 2021						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

  

Octobre 2021						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
12	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Février 2021						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

  

Mai 2021						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

  

Août 2021						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

  

Novembre 2021						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mars 2021						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

  

Juin 2021						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

  

Septembre 2021						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

  

Décembre 2021						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

**Vos matières résiduelles doivent être déposées à la rue avant 7 heures AM.**

Le bac de recyclage et les ordures doivent être placés en bordure de rue sans entraver la circulation.

Les matières recyclables peuvent être déposées pêle-mêle à l'intérieur du bac bleu.

Le bac doit être bien fermé.

Les roues doivent être du côté de votre résidence.

**Ordures**

**Recyclage**

**Contenant autorisés pour les ordures**

- ❖ Poubelle fermée et étanche, d'une capacité maximale de 100 litres, munie de poignées extérieures et d'un couvercle dont l'ouverture correspond au plus grand diamètre du contenant.
- ❖ Sac de plastique résistant et bien attaché.
- ❖ Bac roulant d'une couleur autre que bleue d'un maximum de 360 litres, conforme au mode de ramassage et prise européenne.
- ❖ Le poids maximal est de 25 kilogrammes.
- ❖ Les matériaux de construction et les résidus dangereux ne sont pas acceptés.